

UTILISER LES ECHAFAUDAGES DE PIED

RECOMMANDATION R408

Code produit : R408-3 / Version : v01

ELEMENTS DE CONTEXTE

Arrêté du 21 décembre 2004

Article R4323-69 du code de travail :

Les échafaudages ne peuvent être montés, ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique

Décret du 7 mars 2008 et Art R 4141-15 du Code du Travail

Formation répondant au dispositif de l'habilitation pour les Organismes de Formation et des entreprises, spécifique aux formations échafaudage de pied R408 version 5 de février 2019.

FINALITE DE LA FORMATION

Être capable de travailler en sécurité sur des échafaudages de pied

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

PUBLIC CONCERNE

Toute personne appelée à réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m.

Être apte pour le travail en hauteur

MODALITES

Durée : 3.5 heures / 0.5 jour

Répartition du temps : 30 à 50% de théorique / 50 à 70% de pratique

Effectif : 3 à 10 participants

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques :

Supports audio visuels adaptés (format POWER POINT + films) et support de cours remis à chaque participant

Alternance entre théorie et pratique (montage et démontage), de stockage

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant référentiel CNAM R 408.

Mise à disposition de notre plateau technique et des équipements suivants :

- D'un échafaudage de pied (MULTISECU 1) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
- D'un échafaudage de pied (MULTISECU 2) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
- D'un plan de montage de l'échafaudage
- D'un emplacement pour les exercices pratiques

Les cas pratiques à mettre en œuvre présenteront des configurations MDS sur les parties courantes : montage à cadre ancré sur façade : 3 travées de 3 niveaux avec console (0.3m) et porte à faux (1m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage. Montage poutre de franchissement mini 4m : 3 travées de 3 niveaux avec porte à faux (1.5m) ; levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Validation des acquis : A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (théorique et pratique) ils recevront une attestation de compétence validant leurs acquis.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, ...

Maintien et actualisation des compétences

La réglementation prévoit une formation de Maintien et actualisation des compétences aussi souvent que nécessaire – périodicité définie sous la responsabilité de l'employeur en fonction du contexte professionnel des participants

PROGRAMME

- ❖ **Se situer et être acteur de la prévention des risques**
 - Appréhender les enjeux de la prévention
 - Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
 - Communiquer et rendre compte
 - Signaler les situations dangereuses
 - Prévenir les risques

- ❖ **Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation**
 - Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation
 - Identifier les éléments d'un échafaudage
 - Les protections collectives de montage

- ❖ **Utiliser un échafaudage de pied en sécurité**
 - Choisir les EPI adaptés
 - Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
 - Respecter les limites de charges
 - Maintenir l'échafaudage en sécurité
 - Prendre en compte la co-activité

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001 / Qualiopi.